



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 octobre 2015 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R. Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2015.

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 03.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse, Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs de services et employés de l'arrondissement.

Madame Rouleau mentionne le départ du commandant O'Malley, directeur du poste de quartier numéro 45 pour de nouvelles fonctions. Elle désire le remercier pour ses loyaux services et souhaite la bienvenue à son successeur, le commandant Serge-Dany Marin.

Madame Rouleau fait état du succès obtenu lors de l'organisation des Rendez-vous branchés et désire remercier madame Corinne Tastayre pour son implication.

Madame Rouleau dresse le compte-rendu de la séance extraordinaire de l'arrondissement, le 2 octobre dernier, concernant l'adoption du budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'année 2016.

Madame Rouleau, accompagnée de tous les membres du conseil, désire dénoncer formellement et publiquement la décision adoptée par la République Dominicaine concernant le retrait de la citoyenneté dominicaine aux Haïtiens établis là-bas après 1929. Madame Rouleau estime que cette décision est injuste et porte atteinte à la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Madame Rouleau fait état des développements dans le dossier de la réfection d'une chute à neige, provoquant le déversement d'une quantité importante d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent.

CA15 30 10 0268

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2015 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA15 30 10 0269

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE ratifier des procès-verbaux du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 1^{er} septembre 2015, du procès-verbal de correction daté du 4 septembre 2015 ainsi que les procès-verbaux des deux séances extraordinaires tenues le 8 septembre et le 2 octobre 2015.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Concernant l'activité de marché public, une citoyenne déplore le fait qu'on l'ait invitée à ne pas adresser ses commentaires aux élus, mais plutôt par le biais du site web du marché.

Un citoyen demande s'il est possible de mettre des feuilles mortes dans son bac de recyclage.

Quatre citoyens expriment leur désaccord concernant le projet de restreindre l'usage de poêles à bois sur le territoire de la Ville.

Une intervention a été faite concernant le fait que la rue Armand-Chaput est constamment souillée par le fait des camionneurs ayant accès aux chantiers de construction de Gaz Métropolitain et de Transport Gariépy. Le citoyen demande enfin à ce que ladite rue soit réparée au plus tôt.

Une intervention a été faite afin de demander à la Société de transport de Montréal d'augmenter le nombre et la fréquence des circuits de transport collectif sur le territoire de l'arrondissement.

Un citoyen remercie la mairesse et les membres du conseil pour leur position prise par la République Dominicaine concernant le retrait de la citoyenneté aux Haïtiens installés là-bas depuis 1929 et remercie aussi le conseil pour l'aménagement de la place Paul-Déjean.

Une citoyenne désire souligner le support et l'encouragement des membres du conseil dans l'organisation des Rendez-vous branchés 2015.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel mentionne le succès obtenu pour l'organisation du premier Symposium d'Art dans le secteur de Pointe-aux-Trembles. Il invite aussi les citoyens à fréquenter les nombreux plateaux sportifs intérieurs afin de continuer à pratiquer leurs sports préférés. Il invite enfin les citoyens à faire preuve de prudence lors de la fête de l'Halloween.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes remercie les élus et les membres du personnel pour leurs efforts à maintenir en bon état les plateaux de soccer de l'arrondissement. Il invite aussi les citoyens à participer à la campagne de don de sang, les 13 et 14 octobre prochains, sous la présidence d'honneur de la mairesse. Il invite enfin les citoyens à assister aux nombreux concerts musicaux qui seront organisés cet automne.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà se réjouit de la décision de l'arrondissement de désigner un espace public en l'honneur de Paul Déjean.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine adresse un commentaire similaire à celui de monsieur Rapanà.

Madame la conseillère Suzanne Décarie invite les citoyens à participer en grand nombre aux activités entourant la Semaine d'accès universel aux bibliothèques. Elle désire féliciter les organisateurs des activités organisées dans le cadre de la Semaine des aînés 2015.

Monsieur le conseiller Richard Guay désire remercier madame Décarie pour son tour de chant à l'occasion de la Semaine des aînés 2015, et invite tous les Montréalais à proposer une candidature pour l'obtention du prix du maire pour la participation citoyenne dans leur démocratie.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Un citoyen a demandé l'installation d'un panneau d'arrêt aux coins des rues Perras et Napoléon-Bourassa. Il dépose une pétition à son soutien.

Un citoyen dépose séance tenante un projet d'organisation de course en canots Rabaska tout autour de l'île de Montréal, un projet rassembleur et principalement composé de membres de la communauté montréalaise.

Monsieur Gilles Deziel, conseiller d'arrondissement, dépose une pétition concernant une demande de désinstallation d'une clôture installée par un commerce, dans un stationnement commun.

CA15 30 10 0271

OCTROI - CONTRAT - LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. - TRAVAUX DE PLANTATION ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER POUR LE PARACHÈVEMENT DU BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO15-PARC-48 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat de 898 752,45 \$ taxes incluses, à la firme Les Entreprises Daniel Robert inc., pour les travaux de plantation et d'aménagement paysager pour le parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis;

D'autoriser une dépense de 898 752,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-48 (1 soumissionnaire).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera financée à 100 % par la Direction des Infrastructures du Service des infrastructures, de la Voirie et des Transports.

ADOPTÉ

20.01 1152726021

CA15 30 10 0272

OCTROI - CONTRAT - RAMCOR CONSTRUCTION INC. - FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE GUÉRITE POUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-15-PARC-54 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat de 167 879,60 \$, à la firme Ramcor construction inc., pour la fourniture et l'installation d'une guérite pour la rampe de mise à l'eau, conditionnellement à la signature du bail avec Hydro-Québec;

D'autoriser, une dépense de 170 510,49 \$ taxes et incidences incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-54 (6 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.02 1152726023

CA15 30 10 0273

OCTROI - CONTRAT - LES PAYSAGEMENTS LUMI-VERT INC./LV CONSTRUCTION - RÉAMÉNAGEMENT DU PARC CLAUDINE-VALLERAND - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-15-PARC-45 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat de 812 077 \$ taxes incluses, à la firme Les Paysagements Lumi-Vert inc./LV Construction pour le réaménagement du parc Claudine-Vallerand;

D'autoriser une dépense de 834 424,25 \$ taxes et incidences incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-45 (10 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.03 1152726020

CA15 30 10 0274

OCTROI - CONTRAT - REMORQUAGE TAZ INC. - FOURNITURE DE TROIS (3) REMORQUEUSES AVEC OPÉRATEUR POUR LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT - SAISONS 2015-2020 - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 14-14685 (RP ING15-09) - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat à la compagnie Remorquage Taz inc., au montant de 596 030,40 \$ taxes incluses, pour la fourniture de trois (3) remorqueuses avec opérateur pour les opérations de déneigement dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les saisons 2015-2020;

D'autoriser une dépense approximative de 596 030,40 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 14-14685 (RP ING15-09) (1 soumissionnaire);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1152726025

CA15 30 10 0275

OCTROI - CONTRAT - MONTRÉAL BULK LOGISTIQUE INC. - TRANSPORT DE LA NEIGE - CONTRATS RDP15-93, RDP15-95 ET RDP15 99 - SAISONS 2015-2020 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 15-14748 (RP-ING15-10) - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Montréal Bulk Logistique inc. au montant de 1,77 \$ le mètre cube de neige par année représentant un montant approximatif de 4 208 734,15 \$ taxes incluses, pour le transport de la neige, pour les contrats RDP15-93, RDP15-95 et RDP15-99 pour les saisons 2015-2020;

D'autoriser une dépense de 1,77 \$ le mètre cube de neige par année représentant un montant approximatif de 4 208 734,15 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 15-14748 (RP-ING15-10) (4 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.05 1152726026

CA15 30 10 0276

OCTROI - CONTRAT - NEIGEXPERT LTÉE - DÉBLAIEMENT ET LA LOCATION D'AUTONIVELEUSES - ANNÉES 2015 À 2020 - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 15-14608 (RP-ING15-11) - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la compagnie Neigexpert Ltée pour un montant total approximatif de 2 369 082,53 \$ taxes incluses, pour le déblaiement et la location d'autoniveleuses pour une période de cinq ans (2015 à 2020);

D'autoriser une dépense au montant approximatif de 2 369 082,53 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro 15-14608 (RP-ING15-11) (5 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, cette dépense étant entièrement assumée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.06 1152726027

CA15 30 10 0277

RÉSILIATION - CONTRAT - RODRIGUE PEINTRE DÉCORATEUR LTÉE - SERVICES DE NETTOYAGE DE GRAFFITIS SUR LE DOMAINE PUBLIC À L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES- PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 15-14246

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De résilier le contrat octroyé à la firme Rodrigue Peintre Décorateur Ltée, pour des services de nettoyage de graffitis sur le domaine public à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles suite à l'appel d'offres sur invitation numéro 15-14246.

ADOPTÉ

20.07 1151163021

CA15 30 10 0278

APPROBATION - BAIL - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES - 13295, RUE SHERBROOKE EST (13301, RUE SHERBROOKE EST) - DU 1ER JUILLET 2015 AU 30SEPTEMBRE 2015 -BÂTIMENT 8007-008

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver le bail par lequel la Ville sous-loue de la Société québécoise des Infrastructures des locaux d'une superficie de 1 308,63 m² au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 13295, rue Sherbrooke Est (13301, rue Sherbrooke Est), pour une période de 3 mois soit du 1^{er} juillet au 30 septembre 2015, moyennant un loyer total de 81 342,39 \$ taxes incluses. Bâtiment 8007-008.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

ADOPTÉ

20.08 1155941007

CA15 30 10 0279

APPROBATION - BAIL - 9177-4380 QUÉBEC INC. - 13295, RUE SHERBROOKE EST (13301, RUE SHERBROOKE EST) - DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2015 - BÂTIMENT 8007-008.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver le bail par lequel la Ville loue de 9177-4380 Québec inc. des locaux d'une superficie de 1 308,63 m² au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 13295, rue Sherbrooke Est (13301, rue Sherbrooke Est), pour une période de 3 mois soit du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015, moyennant un loyer total de 81 342,39 \$ taxes incluses. Bâtiment 8007-008.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.09 1155941011

CA15 30 10 0280

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - MAISON DES JEUNES DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer à cet effet, à la Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies, une contribution financière de 66 720 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.10 1131790001

CA15 30 10 0281

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - PROGRAMMES JEUNESSE - PROGRAMME CLUB DE VACANCES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer à cet effet, à l'organisme Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco, une contribution financière de 56 193 \$ répartie comme suit : 33 360 \$ pour le Programme Jeunesse et 22 833 \$ pour le Programme Club de vacances;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.11 1131790002

CA15 30 10 0282

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CLUB AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (C.A.R.P.) - PROGRAMMES CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES - PROGRAMME CLUB DE VACANCES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, pour ce faire,, à l'organisme Club aquatique Rivière-des-Prairies (C.A.R.P.), une contribution financière de 42 352 \$ répartie comme suit : 35 744 \$ pour le Programme Club sportif et activités physiques et 6 608 \$ pour le Programme Club de vacances;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.12 1131790004

CA15 30 10 0283

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMMES CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES - PROGRAMME CLUB DE VACANCES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016

D'octroyer, à la Société Ressources-loisirs de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière de 21 450 \$ répartie somme suit : 16 175 \$ pour le Programme club sportif et activités physiques et 5 275 \$ pour le Programme club de vacances;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.13 1131790005

CA15 30 10 0284

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE POINTE-AUX-TREMBLES INC. - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, au Club de patinage de vitesse de Pointe-aux-Trembles inc., une contribution financière de 11 572 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.14 1131790006

CA15 30 10 0285

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - PROGRAMME ACCUEIL ET SURVEILLANCE - PROGRAMME ACTIVITÉS DE LOISIRS - PROGRAMME CLUB DE VACANCES - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Loisirs communautaires Le Relais du Bout, une contribution financière de 92 895 \$ répartie comme suit : 44 880 \$ pour le Programme Accueil et surveillance, 23 493 \$ pour le Programme Activités de loisirs, 17 871 \$ pour le Programme Club de vacances et 6 651 \$ pour le Programme Club sportif et activités physiques;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.15 1131790008

CA15 30 10 0286

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - MAISON DES JEUNES DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière de 97 679 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.16 1131790009

CA15 30 10 0287

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CLUB GYMNASIUM INC. - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Club Gymnacentre inc., une contribution financière de 17 312 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.17 1131790010

CA15 30 10 0288

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CLUB D'HALTÉROPHILIE DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Club d'haltérophilie de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière de 5 771 \$ pour le programme Club sportif et activités physiques;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.18 1131790011

CA15 30 10 0289

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - ÉQUIPE R.D.P - PROGRAMME ACTIVITÉS DE LOISIRS - PROGRAMME CLUB DE VACANCES - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Équipe R.D.P., une contribution financière de 85 970 \$ répartie comme suit : 37 007 \$ pour le Programme Activités de loisirs, 32 283 \$ pour le Programme Club de vacances et 16 680 \$ pour le Programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.19 1131790012

CA15 30 10 0290

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC. - PROGRAMME JEUNESSE

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Centre de promotion communautaire Le Phare inc., une contribution financière de 16 680 \$ pour le programme Jeunesse;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.20 1131790003

CA15 30 10 0291

APPROBATION - AJUSTEMENT - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ANNÉE 2016 - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME ACCUEIL ET SURVEILLANCE - PROGRAMME ACTIVITÉS DE LOISIRS - PROGRAMME CLUB DE VACANCES - PROGRAMME CLUB SPORTIF ET ACTIVITÉS PHYSIQUES - PROGRAMME ENTRETIEN SANITAIRE ET TRAVAUX MINEURS - ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver l'ajustement de la contribution financière pour l'année 2016;

D'octroyer, à l'organisme Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, une contribution financière de 576 887 \$ répartie comme suit :

- Programme Accueil et surveillance	62 532 \$
- Programme Activités de loisirs	9 511 \$
- Programme Club de vacances	26 911 \$
- Programme Club sportif et activités physiques	30 061 \$
- Programme Entretien sanitaire et travaux mineurs	320 864 \$
- Administration du Centre communautaire Roussin	127 008 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

ADOPTÉ

20.21 1144561001

CA15 30 10 0292

OCTROI - TROIS CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - GROUPE SCOUT 266E POINTE-DE-L'ÎLE - GROUPE FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BÉNISE NORMIL (FASCBN) - CLUB OPTIMISTE (R.D.P.) MONTRÉAL-COLOMBO - ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 150 \$ aux scouts de La Pointe-de-l'Île (enregistré au registre des fournisseurs sous le nom de *Groupe 266^e Pointe-de-l'Île*), pour l'organisation de leur journée visibilité au parc Saint-Jean-Baptiste, le 22 août 2015;

D'octroyer une contribution financière de 150 \$ à l'organisme *Fond-Action Santé communautaire Bénise-Normil*, pour l'organisation d'un spectacle bénéfice le 10 octobre prochain;

D'octroyer une contribution financière de 200 \$ au Club Optimiste (R.D.P.) Montréal-Colombo inc., pour la tenue d'une maison hantée le soir de l'Halloween, soit le 31 octobre 2015, devant les locaux du poste de quartier 45 à Rivière-des-Prairies;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Ces dépenses seront assumées à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1156951011

CA15 30 10 0293

PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 7 août 2015.

ADOPTÉ

30.02

CA15 30 10 0294

PROCÈS-VERBAL - COMITÉ DE CIRCULATION

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance tenue le 10 juin 2015.

ADOPTÉ

30.03

CA15 30 10 0295

OCTROI - CONTRAT - LES CONTENANTS DURABAC INC. - ACQUISITION DE DEUX BENNES COMPACTRICES DE 20 VERGES CUBES - ENTENTE-CADRE 1063087 (CG 15 0457) - APPEL D'OFFRES PUBLIC 15-13738 - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'octroyer, un contrat à la compagnie Les contenants Durabac inc. au montant de 211 703,47 \$ taxes incluses, pour l'acquisition de deux bennes compactrices de 20 verges cubes;

D'autoriser une dépense de 211 703,47 \$ taxes incluses conformément à l'entente-cadre 1063087 (CG 15 0457), issue de l'appel d'offres public 15-13738 (2 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.04 1151610007

CA15 30 10 0296

OCTROI -CONTRATS - MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) - ACQUISITION - MINI-FOURGONNETTE DU MODÈLE RAM, PROMASTER CITY, 2016 - ENTENTE-CADRE 693411 - APPEL D'OFFRES PUBLIC 11-11754 - AMÉNAGEMENT DE CE VÉHICULE - AUTORISATION - DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle), pour l'acquisition d'une mini-fourgonnette Promaster City, 2016 au montant de 32 675,51 \$ taxes incluses, conformément à l'entente-cadre 693411, issue de l'appel d'offres public 11-11754 (5 soumissionnaires);

D'octroyer à cette même firme, un contrat de gré à gré au montant de 9 541,04 \$ taxes incluses, pour l'aménagement de ce véhicule;

D'autoriser une dépense totale de 42 216,55 \$ taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1151610008

CA15 30 10 0297

PRENDRE ACTE - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - RESSOURCES FINANCIÈRES - DÉPÔT -VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois d'août 2015 et en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 28 août 2015, du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois d'août 2015 ainsi que le dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois d'août 2015.

ADOPTÉ

30.06 1154230008

CA15 30 10 0298

MODIFICATION - CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2015 - MODIFICATION - LIEU - TENUE - SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2015 afin de modifier le lieu de la tenue de la séance du 3 novembre 2015 par le Centre Roussin, situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer.

ADOPTÉ

30.07 1144860034

CA15 30 10 0299

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA15-30070 INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2016) »

Monsieur Gilles Deziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter un projet de règlement numéro RCA15-30070 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2016) », pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, copie dudit projet de règlement est remise à chaque membre du conseil ainsi qu'au public.

40.01 1150448008

CA15 30 10 0300

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION -RÉSOLUTION NUMÉRO PP-103

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 22 septembre 2015 relativement au projet de la résolution numéro PP-103 intitulé « Projet particulier visant à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'une cour avant prévu aux 9030-9056, boulevard Maurice-Duplessis, sur les lots 1 075 272 à 1 075 275, district de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.02

CA15 30 10 0301

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-103 INTITULÉ « PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT À L'INTÉRIEUR D'UNE COUR AVANT PRÉVU AUX 9030 9056, BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, SUR LES LOTS 1 075 272 À 1 075 275, DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ».

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-103 intitulé « Projet particulier visant à permettre l'aménagement d'une aire de stationnement à l'intérieur d'une cour avant prévu aux 9030 9056, boulevard Maurice-Duplessis, sur les lots 1 075 272 à 1 075 275, district de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.03 1156425006

CA15 30 10 0302

DÉROGATION MINEURE - 14 280 À 14 332, RUE VICTORIA

La mairesse d'arrondissement, madame Chantal Rouleau, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 septembre 2015;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver la dérogation mineure quant à l'article 163 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01), relativement à l'installation de capteurs solaires sur un versant de toiture donnant sur une voie publique, dans le cadre des travaux de construction de trois bâtiments résidentiels comportant de 4 à 6 unités d'habitation sur les lots 5 371 237 à 5 371 239 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, projetés aux 14 280 à 14 332, rue Victoria, District de Pointe-aux-Prairies, le tout tel que présenté sur les plans de construction préparés par Messieurs Isaac Alt et Vincent Agapi, architectes, en date du 4 mai 2015, à savoir :

Permettre l'installation de capteurs solaires sur un versant de toiture donnant une voie publique opposée à la façade principale au lieu d'un versant de toiture qui ne donne pas sur une voie publique.

ADOPTÉ

40.04 1156425007

CA15 30 10 0303

PIIA - 11570, RUE NOTRE-DAME EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 septembre 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'approuver, conformément l'article 122 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), des plans relatifs à la transformation de l'entrée principale du bâtiment situé au 11570, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 093 613 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles, le tout, tel qu'illustré sur les plans numérotés A-100, A-300 et A-301 soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 6 août 2015;

Les matériaux et couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Panneau métallique	Marquise	À déterminer	Brun / Plat
Béton	Perron et escalier	À déterminer	Naturel
Verre trempé	Muret entre perron et marquise et garde-corps	À déterminer	Clair
Acier inoxydable	Garde-corps	À déterminer	Naturel

QUE sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, un matériau et une couleur équivalents, ainsi qu'un matériau de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.05 1153077007

CA15 30 10 0304

PIIA - 11880, RUE NOTRE-DAME EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 septembre 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver, conformément à l'article 122 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), le plan relatif à l'ajout de deux (2) fenêtres et à la remise en fonction d'une porte et de l'imposte, sur le mur gauche du bâtiment situé au 11880, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 092 532 dans le district de Pointe-aux-Trembles, le tout, tel qu'illustré sur le plan préparé par madame Mireille Asselin, estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 3 septembre 2015;

Les matériaux et couleurs retenus sont :

Matériau	Élément architectural	Compagnie	Couleur / Modèle
Aluminium	Fenêtre	À déterminer	Argent / Fixe
Béton	Allège	À déterminer	Naturel
Acier	Porte et imposte	----	Argent / Existant

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.06 1153077008

CA15 30 10 0305

PIIA - 12200, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 septembre 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver, conformément à l'article 13 de Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-11009), de même qu'à l'article 104 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), les plans relatifs à l'implantation, à l'architecture et à l'aménagement du terrain dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment commercial autorisé par la résolution sur le projet particulier numéro PP-96, projeté au 12200, boulevard Henri-Bourassa Est, sur le lot portant le numéro 4 967 470 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de la Pointe-aux-Prairies.

L'apparence du bâtiment est illustrée sur les élévations et la perspective déposées et estampillées par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 9 septembre 2015.

L'implantation de l'agrandissement est illustrée sur le plan d'implantation préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean-Luc Léger, en date du 4 juin 2015, minute 21803.

Tandis que l'aménagement du terrain est illustré sur le plan Aménagement extérieur préparé par l'architecte paysagiste, Monsieur Jacques Parent, soumis et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 9 septembre 2015.

Les matériaux et les couleurs retenus sont :

Matériaux	Élément architectural	Couleur et compagnie
Bloc de béton	Façade	Gris
Enduit d'acrylique	Façade	Gris / Adex
Revêtement métallique	Murs latéraux et arrière	Blanc os et Brun foncé
Membrane élastomère	Toiture	Soprastar (Gris pâle) / Soprema

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux de qualité supérieure et des couleurs équivalents peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.07 1153469016

CA15 30 10 0306

DEMANDE D'AMENDEMENT - RÉOLUTION CA13 30 10 0410 - MODIFICATION DES AIRES DE STATIONNEMENT ET DE CHARGEMENT DU BÂTIMENT INDUSTRIEL - 12420, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 11 septembre 2015;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver, conformément à l'article 104 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), la modification des aires de stationnement et de chargement du bâtiment industriel situé au 12420, boulevard Métropolitain à l'angle de la rue Dollard-Desjardins, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Le tout, tel qu'illustré sur le plan d'implantation estampillé par la Direction du développement du territoire et des études techniques, en date du 10 septembre 2015.

ADOPTÉ

40.08 1150826005

CA15 30 10 0307

DEMANDE - INSTALLATION - PANNEAUX D'ARRÊT - AVENUE ALEXIS-CARREL - INTERSECTION - RUE ROSARIO-BAYEUR

Considérant la recommandation favorable du comité de circulation à sa réunion du 9 septembre 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'installer des panneaux « arrêt » sur l'avenue Alexis-Carrel, à la hauteur de l'avenue Rosario-Bayeur, de façon à ce qu'il y ait dorénavant des arrêts sur toutes les approches du carrefour;

D'enlever la réglementation qui interdit le stationnement, du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, sur le côté ouest de l'avenue Alexis-Carrel immédiatement au sud de l'avenue Rosario-Bayeur;

D'enlever la réglementation qui interdit le stationnement, du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, sur le côté est de l'avenue Alexis-Carrel immédiatement au sud de l'avenue Rosario-Bayeur;

D'enlever la réglementation de stationnement qui interdit le stationnement en permanence sur le côté ouest de l'avenue Alexis-Carrel immédiatement au nord de l'avenue Rosario-Bayeur;

DE conserver en place toute autre réglementation en vigueur.

ADOPTÉ

40.09 1155888006

CA15 30 10 0308

DEMANDE - INSTALLATION - PANNEAUX D'ARRÊT - RUE FORSYTH - INTERSECTION - 42^E AVENUE

Considérant la recommandation favorable du comité de circulation à sa réunion du 9 septembre 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'installer des panneaux « arrêt » sur la rue Forsyth, à la hauteur de la 42^e Avenue, de façon à ce qu'il y ait dorénavant des arrêts sur toutes les approches du carrefour;

D'interdire le stationnement sur une distance de 8 mètres sur le côté nord de la rue Forsyth immédiatement à l'est de l'accès au stationnement des Habitations Séguin;

DE conserver en place toute autre réglementation en vigueur.

ADOPTÉ

40.10 1155888007

CA15 30 10 0270

LEVÉE - SÉANCE

À 21 H 20

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2015.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement